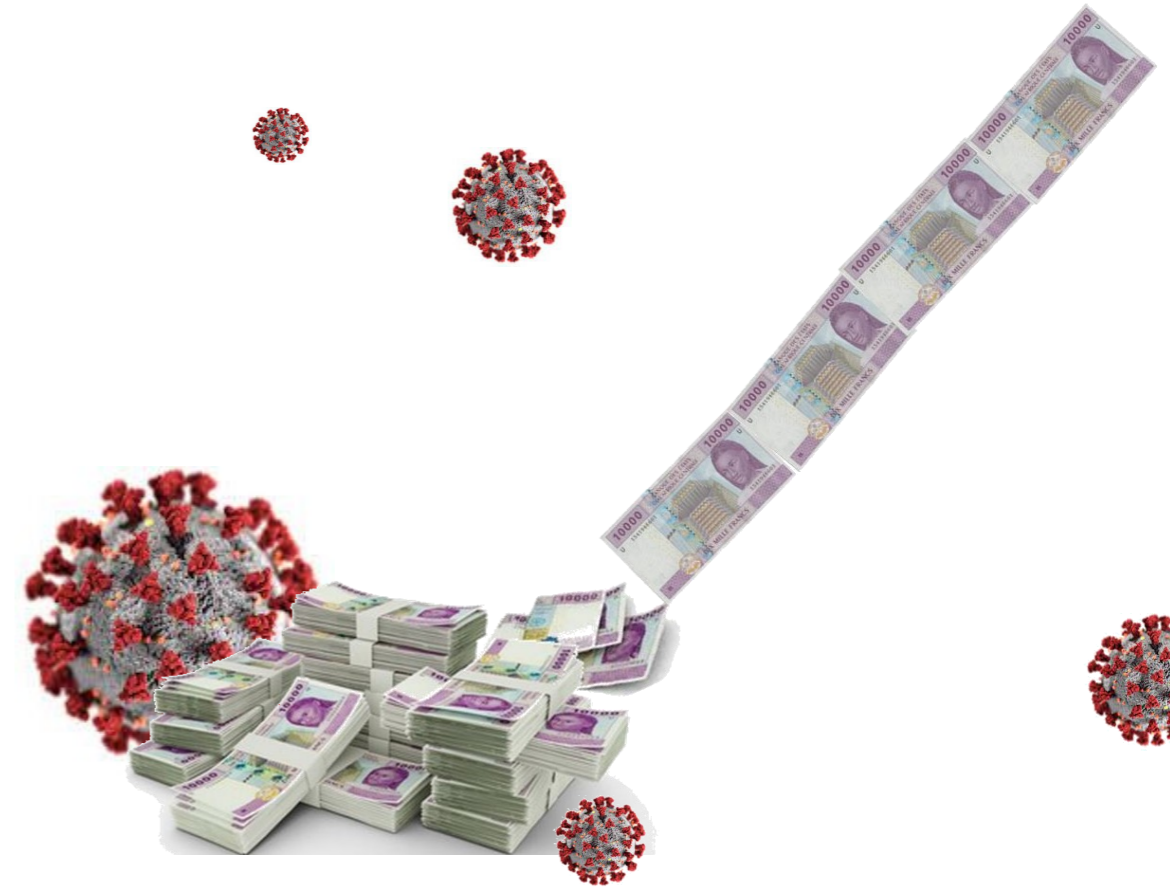




PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ
COALITION CONGOLAISE

Riposte contre la Covid-19 : Des milliards envolés.



Mai 2023

MISEREOR
IHR HILFSWERK



TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement



L'Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT)
L'Action Evangélique pour la Paix (AEP)
L'Association des Droits de l'Homme et de l'Univers Carcéral (ADHUC)
La Commission Justice et Paix (CJP)
La Fondation Niosi
La Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH)

Contacts

Commission Justice et Paix, Pointe Noire

Centre Polio, quartier Foucks, Pointe Noire,

République du Congo

pwypcongo@yahoo.fr

Christian MOUNZEO : 05 019 85 01

Brice MACKOSSO : 05 557 90 81

Table des matières

Liste des abréviations	4
Remerciements	5
Résumé exécutif	6
Contexte et justification	7
Introduction	8
Chapitre I. Méthodologie	9
1. Champ d'observation	9
2. Taille de la population de l'étude	9
3. Outil de collecte	9
4. Organisation de l'enquête	10
4.1. Identification et prise de contacts des observateurs dans les départements	10
4.2. Mise à jour des capacités sur les techniques de suivi et déploiement des équipes dans les chefs-lieux de départements	10
5. Méthodes de collecte et traitement des données	10
5.1. Collecte des données	10
5.2. Traitement des données	10
6. Production et publication du rapport sur la riposte	11
Chapitre II. Entités ayant fait l'objet de l'enquête	12
Chapitre III. Gestion et usage des fonds par les entités ciblées	13
1. Gestion des fonds covid par les entités ciblées	13
1.1. Entités ayant déclaré avoir reçu un appui financier du fonds covid	13
1.1.1. Entités ayant divulgué le montant de l'appui financier reçu du fonds covid	15
1.1.2. Entités n'ayant pas divulgué le montant de l'appui reçu du fonds covid	16
1.1.3. Entités n'ayant pas divulgué le montant de l'appui reçu des autres partenaires	16
1.2. Entités n'ayant pas reçu d'appui financier	17
1.3. Entités ayant refusé de se prononcer sur la gestion de la riposte	18
2. Nature et usage de l'appui reçu par les entités impliquées dans la riposte contre la covid-19.	18
2.1. Le département de Brazzaville	18
2.1.1. La Direction Départementale des Soins et Services de Santé (DDSSS)	19
2.1.2. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHU B)	19
2.1.3. L'Hôpital de l'Amitié Sino-congolaise de Mfilou	20
2.2. Département de Pointe Noire	20
2.2.1. La Coordination de la lutte contre la Covid 19 de la DSSS Pointe Noire	20
2.2.2. Le Centre de Santé Intégré Madeleine Mouissou	20
2.2.3. L'Unité de prise en charge de covid-19 de l'Hôpital Général Adolphe Sicé	20
2.3. Le Département du Pool	21
2.3.1. La Commission Départementale de riposte contre le corona virus du Pool	21
2.3.2. L'Equipe d'intervention rapide de Mindouli	21

2.4. Département de la Bouenza	21
La Coordination de Riposte à la Covid-19 de la Bouenza	21
2.5. Département de la Lékoumou	21
Le Comité départemental de riposte à la Covid-19 de la Lékoumou	21
2.6. Département des Plateaux	22
Le Comité départemental de gestion de la pandémie Covid-19 et la Commission technique de gestion de la covid-19 des Plateaux	22
2.7. Département du Kouilou	22
La Direction Départementale des Soins et Services de Santé du Kouilou	22
2.8. Département de la Sangha	22
2.8.1. Le Secrétariat Technique de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de la Sangha	22
2.8.2. L'Hôpital de Base de Ouessou	23
2.9. Département du Niari	23
Le Comité Départemental de la Préparation et de Riposte contre la Covid-19 du Niari	23
2.10. Département de la Cuvette	23
La Coordination départementale de la riposte à la pandémie covid-19 de la Cuvette	23
Chapitre IV. Analyse des moyens mobilisés pour lutter contre la pandémie	24
1. Ventilation des fonds covid	24
2. Préoccupations soulevées par la gestion des fonds covid	25
2.1. Préoccupation liées aux marchés et contrats par le Ministère de la Santé dans le Cadre de la riposte contre le covid-19	25
2.1.1. Non-respect des dispositions des articles 74 et 98-2 du code des Marchés publics	25
2.1.2. Absence de contractualisation des relations avec les tiers	25
2.1.3. Insuffisance dans la documentation de certains marchés Publics	25
2.1.4. Réalisation d'un grand nombre de dépenses sans pièces justificatives	26
2.1.5. Utilisation des fonds covid pour des dépenses n'ayant aucun lien direct avec la pandémie	27
2.1.6. Réduction des primes et indemnités	28
Chapitre V. Constats	30
1. Manque de moyens financiers.	30
2. Prise en charge alimentaire et médicale limitée	30
3. Suivi difficile des personnes contaminées et de leurs contacts	30
4. Obstacles à l'acheminement des prélèvements et à la circulation des équipes covid à l'intérieur des départements	31
5. Manque de moyens logistique	31
Chapitre VI. Conclusions et recommandations	32
1. Conclusions	32
2. Recommandations	32
Annexes	34

Entité bénéficiaire : Ministère des Affaires Etrangères

Montant	Observation
64 197 497	Absence des pièces justificatives relatives aux dépenses effectuées

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Primature

Montant	Observation
97 300 000	Non obtention de la documentation justifiant l'utilisation de ces fonds

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Ministère des Affaires Etrangères

Montant FCFA	Observations
2 743 599 205	Absence des pièces justificatives justifiant l'utilisation de ces fonds reçus en espèce

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises

Montant FCFA	Observations
2 210 000 000	Absence des pièces justifiant l'utilisation de ces fonds reçus en espèce et en plusieurs tranches

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Ministère de la Communication et des Média

Montant	Observations
508 701 250	Absence de document de la part du Ministère soutenant les paiements effectués à la société BUROTOP IRIS
92 600 000	Absence des pièces justificatives relatives aux opérations
Total : 601 301 250FCFA	

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Ministère de l'Enseignement Supérieur

Montant	Observation
400 000 000	Non obtention de la documentation soutenant les dépenses relatives à ces fonds

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Tables des illustrations

Tableaux

Tableau N° 1 : Entités de lutte contre la covid -19 concernées par l'étude

Tableau N° 2 : Entités ayant bénéficié d'un appui financier partenaires

Tableau N° 3 : Ventilation des fonds covid par Ministère et institutions

Tableau N° 4 : Dépenses effectuées sans preuves d'engagement

Tableau N° 5 : Fonds gérés par les commissions départementales sans pièces justifiant leur utilisation

Tableau N° 6 : Dépenses réalisées par les ministères, en l'absence des pièces justificatives

Tableau N° 7 : Dépenses n'ayant pas de lien direct avec les activités de riposte à la Covid-19

Graphiques

Graphique N° 1 : Nombre d'entités enquêtées par département

Graphique N° 2 : Répartition géographique des entités concernées par l'enquête

Graphique N°3 : Allocations Fonds covid pour besoins de fonctionnement

Graphique N° 4 : Appui reçu par les entités enquêtées

Graphique 5 : Entités n'ayant pas divulgué les montant de l'appui financier reçu du fonds covid

Graphique N°6 : Entités n'ayant pas reçu d'appui financier

Graphique N°7 : Entités ayant refusé de se prononcer sur la gestion de la riposte

Liste d'abréviations

AEP : Action Evangélique pour la Paix
CAMEPS : Centrale d'Achat des Médicaments et autres Produits de Santé
CHU B : Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville
CJP : Commission Justice et Paix
CNTS : Centre National de Transfusion Sanguine
CSI : Centre de Santé Intégré
DDSSS : Direction Départementale des Soins et Services de Santé
DS : District Sanitaire
EEC : Energie Electrique du Congo
EDS : Enterrement Digne et Sécurisé
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FMI : Fonds Monétaire international
FNLC : Fonds National pour la Riposte contre la Covid-19.
FNSC : Fonds National de Solidarité contre la Covid-19
HB : Hôpital de Base
HG : Hôpital Général
IGS : Inspection Général de la Santé
LNSP : Laboratoire National de Santé Publique
MSP : Ministère de la Santé et de la Population
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCI : Prévention et Contrôle de l'Infection
PCI : Prévention et le Contrôle de l'Infection
PCQVP : Publiez Ce Que Vous Payez
PCQVP : Publiez Ce Que Vous payez
UAB : Unité d'Analyse Biologique
RPDH : Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme
UGA : Unité de Gestion de l'Armée
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

4. Tableaux des dépenses engagées au mépris des procédures des marchés publics : absence soit de pièces justificatives, soit des éléments d'engagements

Entité bénéficiaire : Ministère de la Santé et de Population

Montant FCFA	Observations
4 944 728 319	Absence des éléments d'engagements des dépenses relatives aux paiements directs effectués aux fournisseurs (bon de commande, lettres de commande, marchés ou contrats signés)
1 424 145 379	Absence des pièces justificatives
4 622 319 525	Absence des factures définitives relatives aux paiements des fournisseurs
Total : 10 991 193 223FCFA	

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

Montant FCFA	Observations
1 810 437 342	Absence des marchés conclus avec les sociétés bénéficiaires des paiements
6 705 230 292	Absence des factures relatives aux paiements directs des fournisseurs
Total : 8 515 667 634FCFA	

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Entité bénéficiaire : Ministère de la Défense Nationale

Montant FCFA	Observations
2 743 599 205	Absence des pièces justificatives justifiant l'utilisation de ces fonds reçus en espèce

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Coordination de Riposte à la Covid-19 de la Bouenza	Dotation de cartons de masques				I'OMS UNICEF et GAVI
	Acquisition de Vaccins Sinopharm				Chine
	Acquisition de Vaccins Spoutnik				Russie
		Appuis financiers non révélés			OMS, UNICEF et GAVI
Comité départemental de riposte à la Covid-19 de la Lékoumou	Fourniture des cache-nez ; équipement de protection ; gels et bavettes.				OMS
Comité départemental de gestion de la pandémie Covid-19 des Plateaux et Commission technique de gestion de la covid		Appui financier supplémentaire non divulgué			Terre sans frontières Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR)
Direction Départementale des Soins et Services de Santé du Kouilou					
Secrétariat Technique de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de la Sangha	Appui matériel se compose des lits en bois, matelas, masques de fabrication artisanale, ambulance, dispositifs de lavage des mains.	Appui financier supplémentaire non révélé	Appui technique		OMS Et Compagnies forestières OMS Médecins d'Afrique et l'ONG New Sight
Cellule de gestion de l'hôpital de base de Ouesso					
Equipe Covid de l'Hôpital de base de Dolisie	Dotation de planches				Mairie de Dolisie
Coordination départementale de la riposte à la pandémie covid-19 de la Cuvette		Appui financier supplémentaire non divulgué.			OMS

Source : Enquête PCQVP 2021

Remerciements

Publiez Ce Que Vous Payez-Congo tient à remercier sincèrement :

Les volontaires et observateurs des groupes locaux de suivi des investissements publics ou groupe de veille citoyenne (membres des Commissions Justice et Paix (CJP), de l'Action Evangélique pour la Paix (AEP), de la Caritas et de la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH)) pour leurs enquêtes de terrain)

Les fonctionnaires du département de la santé pour leur collaboration avec les observateurs de PCQVP Congo

Toutes les personnes ayant contribué de loin ou de près à la réalisation de cette étude.

Ses partenaires de **Misereor , du CCFD et du Secours Catholique – Caritas France** pour leur appui financier.

5	Unité de prise en charge de covid-19 de l'Hôpital Général Adolphe Sicé	Dotation des Tensiomètres ; lunettes ; gants ; masques ; respirateurs fixes et mobiles ; thermo flasks et médicaments.	10 000 000	Formation sur le lavage de mains ; le porte l'équipement de protection ; la désinfection des lieux et la prise en charge des malades à covid-19.	Fonds National de Solidarité pour la lutte contre la pandémie à Covid-19 OMS
6	Commission Départementale de riposte contre le corona virus du Pool	Appui matériel non énuméré	20 000 000	Renforcement des capacités des agents et des membres de la commission de riposte	Commission Technique Nationale OMS
7	E q u i p e d'intervention rapide de Mindouli	Acquisition des milliers de bavoirs stérilisés ; des kits alimentaires pour les personnes vulnérables ; des thermo flash ; du matériel médical pour la prise en charge des malades à Covid-19, de l'équipement de protection pour le personnel soignant	10 000 000	M i s e à disposition d'un local pour la prise en charge des malades à l'hôpital Mère et Enfant	C o m i t é départemental de Coordination de riposte à la Covid-19
8	Coordination de Riposte à la Covid-19 de la Bouenza	Acquisition de lots de bavoirs ; des équipements de protection individuelle ; des pulvérisateurs ; des	20 000 000	Aménagement d'un local à l'hôtel Foula de palace de Madingou	Commission de Coordination de riposte à la Covid-19
9	C o m i t é départemental de riposte à la		10 000 000	Réhabilitation d'un local pour	

CHAPITRE I. Méthodologie

1. Champ d'observation

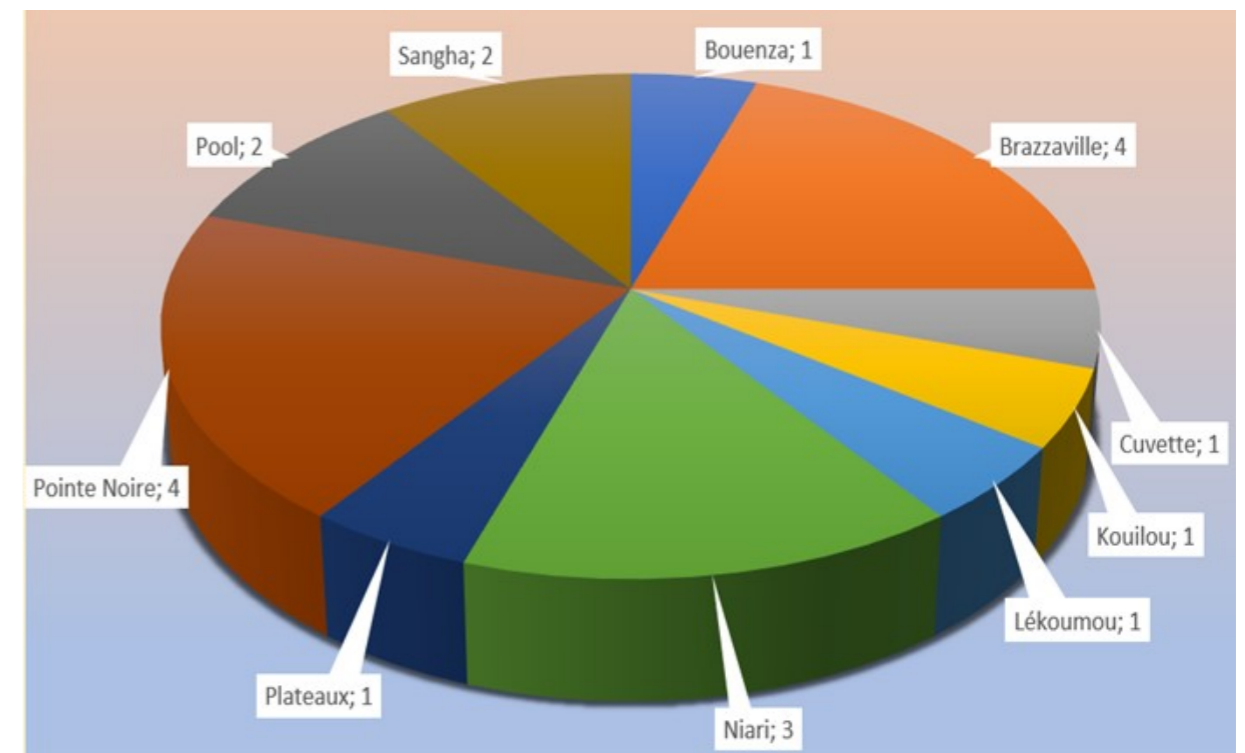
L'enquête a porté sur la collecte d'informations relative à la prise en charge de la covid-19. Pour PCQVP, l'objectif était de recueillir auprès des entités identifiées, des informations sur la nature de l'appui qui leur a été apporté et les différentes activités qu'elles ont menées en termes de riposte, en 2020.

2. Taille de la population d'étude

Les données contenues dans ce rapport ont été collectées auprès de vingt (20) entités impliquées dans la lutte contre la pandémie à corona virus dans dix départements.

A cause des difficultés d'accès, la Cuvette ouest et la Likouala n'ont pas été visitées.

Graphique N° 1 : Nombre d'entités enquêtées par département



Source : Enquête PCQVP Congo

3. Outil de la collecte

En fonction des informations à recueillir, un questionnaire a été conçu et soumis aux responsables des structures visitées. Sur la base des réponses des interlocuteurs, les questionnaires ont été renseignés par les observateurs de PCQVP Congo

4. Organisation de l'enquête

4.1. Identification et prise de contact avec certains observateurs dans les chefs-lieux de départements

En se fondant sur la capacité, la compétence et l'expérience, quelques membres des groupes locaux de surveillance de la dépense publique ont été ciblés et contactés pour réaliser cette enquête dans leur chef-lieu de département.

4.2. Mise à jour des capacités sur les techniques d'enquête et déploiement des équipes dans les chefs-lieux de départements.

A l'issue de l'identification des observateurs, des séances de mise à jour des connaissances des observateurs sur les techniques d'enquête ont été réalisées. La fiche d'enquête covid-19 et les moyens logistiques ont, par la suite, été mis à leur disposition.

PCQVP Congo a rencontré des difficultés pour mobiliser les observateurs à Ewo, Impfondo, et Gamboma à cause de la faible organisation des Commissions Justice et Paix.

En revanche, la Campagne a pu déployer dix-sept (17) personnes réparties dans dix localités, à savoir Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Sibiti, Kinkala, Mindouli, Loango, Djambala et Owando, Madingou, Ouesso, pour collecter les données sur la gestion de la covid-19.

5. Méthode de collecte et traitement des données

5.1. Méthode de collecte des données

Bien qu'étant une étape cruciale du processus en matière d'enquête, la collecte des données est demeurée problématique et préoccupante du fait de l'exigence, par les responsables des structures visitées, des autorisations préalables du Ministère de la Santé, des directions départementales. Ladite collecte des données a eu lieu de Novembre à Décembre 2021. Et de façon exceptionnelle, les équipes de PCQVP Congo ont couvert les localités de Kinkala et Ouesso en Février 2022

Les observateurs ont utilisé la technique d'entretien avec les responsables des structures sanitaires ou organes de lutte. Dans le cas où les agents de santé ont collaboré, les informations ont été présentées aux équipes de PCQVP Congo. Par contre, dans deux structures de Brazzaville et une structure de Pointe Noire, les observateurs se sont heurtés à un refus catégorique des agents de se prononcer sur la gestion de la Covid 19.

5.2. Traitement des données

Il s'est traduit par l'analyse des informations contenues dans les fiches d'enquête en vue d'en ressortir d'éventuelles avancées ou préoccupations. Les données ainsi analysées ont été rapprochées des informations contenues dans le Rapport définitif sur la mission d'audit des dépenses exécutées par le gouvernement congolais dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la covid-19 réalisé par le cabinet Exco Cacoges en Juin 2022.

	L'Unité de gestion du Ministère de la défense	Ministère de la défense DDSS Coordination nationale
Réhabilitation d'un bâtiment : rafraichissement des murs, installation du circuit d'oxygène, réparation du circuit électrique et traitement du sol		
Renforcement des capacités de 65 membres de cette structure sur la prévention et le Contrôle de l'Infection (PCI), par le Comité Technique		
Dotation de 75 lits et matelas ; 100 bouteilles d'oxygène au mois d'août 2020 ; 3 respirateurs ; 2 concentrateurs d'oxygène ; des masques N° 95 visières et lunettes de protection.	Acquisition d'un Véhicule de direction et une ambulance covid-19.	Dotation des combinaisons, des masques, 3 cartons de 100 lunettes de protection. Dotation de 2 stéthoscopes, 2 respirateurs mobiles, 2 respirateurs fixes, 46 lits 2 appareils d'apnée de sommeil, masques (L6) (M8) 2 cartons de tuyaux de respiration. Dotation des respirateurs portatifs pour les ambulances ; une ambulance ; 5 thermos flashs ; des tables box ; 5000 masques chirurgicaux ; 4000 boîtes de 10X10 de paracétamol ; 3 cartons de masques.
L'Hôpital de l'Amitié congolaise de Mfilou		Le Centre de Santé Intégré Madeline Mouissou
3		4

Tableaux de l'appui gouvernemental apporté aux structures de lutte contre la covid-19

N°	Structure bénéficiaire	Nature de l'appui reçu				Provenance
		Matériel	Financier	Technique		
				Montant	Formation	
1	D i r e c t i o n Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville (DSSS)	Dotation de 2000 bavettes ; 3000 abaisses langue ; 900 caillots ; 2500 équipements de protection individuelle ; 4000 tubes ; 4000 sacs zippe ; 4000 écouvillons ; 600 civières ; 1500 gants ; 300 litres de solution hydro alcoolique ; Pulvérisateurs et mégaphones.	27 141 500 30 000 000			
2	C e n t r e Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHU B)	Réception continue EPI et des médicaments contre la covid-19 de la part de la Centrale d'Achat des Médicaments et d'autres Produits de Santé (CAMEPS). Acquisition des équipements complémentaires	25 000 000 300 000 000			Préfinancement sur fonds propres Réhabilitation et transformation du pavillon rhumato-dermato en site d'isolement Rafraichissement des murs du bâtiment Mère-Enfant Réparation de son ascenseur

6. Rédaction, production et publication du rapport de suivi

La rédaction du rapport s'est appuyée sur la nature des appuis dont les structures de riposte ont bénéficié et l'usage qui en a été fait. Ce rapport prend également en compte d'autres préoccupations liées à la prise en charge de la covid-19 soulevées lors des échanges entre les observateurs et les différents interlocuteurs.

CHAPITRE II. Les entités ayant fait l'objet de l'enquête

Les données de l'étude ont été collectées auprès de vingt (20) entités :

Sur l'ensemble des entités concernées par l'enquête, on en distingue 04 de Brazzaville, 04 de Pointe Noire ; 03 du Niari, 02 de la Sangha, 02 du Pool ; 01 de chacun des départements suivants : Bouenza, Cuvette, Lékoumou, Kouilou et Plateaux.

Tableau N° 1 : Structures sanitaires et organes de lutte contre la covid -19 concernées par l'étude

N°	Département	Entités identifiées
1	Bouenza	Coordination de riposte à la Covid
2	Brazzaville	Direction Départementale de la Santé de Brazzaville
3	Brazzaville	Centre de prise en charge Léyono
4	Brazzaville	CHUB
5	Brazzaville	Hôpital de l'Amitié Sino-congolaise de Mfilou
6	Cuvette	Coordination Départementale de la riposte à la pandémie covid-19
7	Kouilou	Direction Départementale des Services des Soins et Santé
8	Lékoumou	Comité départemental de la gestion de la pandémie
9	Pointe Noire	Centre de Santé Intégré Madeleine MOUISSOU
10	Pointe Noire	Direction Départementale des Services des Soins et Santé
11	Pointe Noire	Hôpital Général Adolphe Sicé
12	Pointe Noire	Hôpital de Loandjili
13	Niari	Comité Départemental de la préparation et de riposte contre la covid-19
14	Niari	Hôpital de Base de Dolisie
15	Niari	Hôpital Général de Dolisie
16	Plateaux	Comité technique de gestion de la covid-19
17	Pool	Commission départementale de riposte contre le corona virus de Kinkala
18	Pool	Équipe d'Intervention Rapide de Mindouli
19	Sangha	Cellule de gestion de l'Hôpital de Base de Ouesso
20	Sangha	Secrétariat Technique de la direction départementale de la santé

Enquête PCQVP 2021

dépenses covid et de saisir la justice pour la suite à donner aux résultats de son enquête.

- **Au Parlement de :**

- Ouvrir une enquête parlementaire en lien avec les constats du rapport d'audit des dépenses covid.

- **A l'Autorité judiciaire de :**

- Se saisir du dossier des dépenses covid-19 et ouvrir une enquête judiciaire pour établir les responsabilités, mener des poursuites et appliquer les sanctions requises contre les auteurs avérés des malversations conformément à la loi.

CHAPITRE VI. Conclusions et recommandations

1. Conclusions

L'étude sur la gestion de la pandémie a mis en évidence :

- **D'importants écarts entre les sommes déclarées par certaines structures et les montants annoncés** : le rapprochement des informations recueillies auprès des structures de riposte et de celles résultant de l'audit du Cabinet Cacoges sur les dépenses Covid montre des écarts importants entre les sommes déclarées par certaines structures et celles consignées dans le rapport d'audit.
- **Le manque de transparence dans la gestion des fonds de la majorité de structures** : le refus de divulgation des informations relatives au matériel et aux sommes d'argent reçues par certaines structures témoigne de la culture du secret entretenue dans l'administration publique. Cette opacité couvre la mauvaise utilisation des fonds reçus.
- **Réduction des primes covid et la non maîtrise de l'identité des agents réellement mobilisés** : en s'appuyant sur de simples explications basées sur le besoin de réduire le retard de paiement de cette prime, cette dernière avait été réduite de moitié.
- **Des soupçons de détournement de fonds** : les multiples irrégularités constatées attestent de la mauvaise gestion des fonds. Bien plus, l'analyse du rapport du cabinet Exco Cacoges montre que les dépenses de l'ordre de **25 132 480 817 F CFA** n'ont soit pas pu être justifiées, soit, elles ont été effectuées sans éléments d'engagement (bon ou lettre de commande, marchés ou contrats signés). Il y a lieu de s'interroger sur l'exécution réelle des prestations liées à ces dépenses, puisque l'état d'urgence, bien qu'il ait conduit au non-respect des procédures des marchés publics, ne devrait pas empêcher la production des documents d'engagement ou l'établissement des justificatifs. Aussi, **Publiez Ce Que Vous Payez Congo**, considère-t-elle que les sommes non justifiées ont purement et simplement été détournées.

2. Recommandations

En lien avec les préoccupations soulevées par ce rapport, PCQVP Congo recommande :

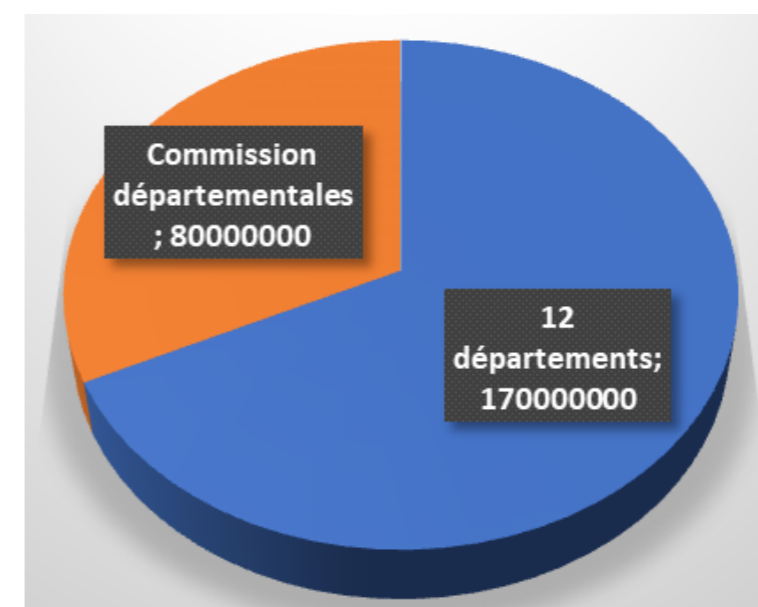
- **Au gouvernement** de manière générale de :
 - Mettre en œuvre les statuts particuliers des différentes catégories des agents de l'Etat, pour prévenir le paiement aux agents des primes dépassant leurs salaires, en cas d'urgence sanitaire,
 - Maintenir et alimenter le fonds d'urgence tout en améliorant la gouvernance dudit fonds, à travers la mise en place des procédures et mécanisme de gestion intègres face aux situations d'urgence futures ;
 - Divulguer et disséminer le rapport d'audit des dépenses covid dans le but d'éclairer l'opinion publique sur ces crimes financiers présumés et adopter un plan de mise en œuvre de ses recommandations ;
 - Identifier et sanctionner les ordonnateurs des dépenses non justifiées ;
- **A la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et à la Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) de :**
 - Investiguer sur les soupçons de corruption mis à jour dans le rapport d'audit des

CHAPITRE III. Gestion et usage des fonds par les entités enquêtées

Bien que toutes les entités enquêtées n'aient pas révélé les montants reçus, le Rapport définitif sur la mission d'audit des dépenses exécutées par le gouvernement congolais dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la covid-19 réalisé par le cabinet EXCO CACOGES en Juin indique que pour leurs besoins de fonctionnement, les commissions départementales ont reçu au total **170 000 000 FCFA en 2020** et **80 000 000 F CFA en 2021**. En l'absence de justificatif des dépenses réalisées par les bénéficiaires, il est difficile de suivre leur utilisation.

En revanche, les investigations ont permis de distinguer, entre autres, les bénéficiaires des différents appuis apportés dans le cadre de la covid et l'usage qui en a été fait.

Graphique N°3 : Allocations Fonds covid pour besoins de fonctionnement



Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022. EXCO CACOGES, Juin 2022

1. Gestion des fonds covid par les entités ciblées

Les investigations de PCQVP Congo ont révélé que des vingt (20) entités enquêtées, neuf (09) ont bénéficié d'un appui financier, matériel et/ou technique du gouvernement ; huit (8) n'en ont pas bénéficié et trois n'ont pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

1.1. Entités ayant déclaré avoir reçu un appui financier

Elles sont au nombre de neuf. Parmi elles, six (06) ont divulgué les montants reçus, alors que trois ne l'ont pas fait. De plus, quatre (04) structures ont reçu un appui financier supplémentaire provenant de différents partenaires et sociétés. A l'exception du CHU qui a révélé un financement de l'Ambassade du Canada s'élevant à 229 000 euros non encore mobilisés lors du passage des observateurs de PCQVP en 2021, les montants de l'appui complémentaire reçu par les trois autres entités n'ont pas été divulgués.

Tableau N° 2 : Entités ayant bénéficié d'un appui financier

Département	Bénéficiaires	Provenance
Brazzaville	Direction Départementale de la Santé de Brazzaville	Fonds Covid
Brazzaville	CHU B	Fonds Covid
Brazzaville	CHU B	Appui supplémentaire de l'Ambassade du Canada
Lékoumou	Comité départemental de la gestion de la pandémie	Fonds covid
Plateaux	Comité technique de gestion de la covid-19	Fonds covid
Plateaux	Comité technique de gestion de la covid-20	Appui supplémentaire de Terres sans Frontières et HCR
Pool	Commission départementale de riposte contre le corona virus de Kinkala	Fonds covid
Bouenza	Coordination de riposte à la Covid	Fonds covid
Bouenza	Coordination de riposte à la Covid	Appui supplémentaire (OMS, UNICEF et GAVI)
Sangha	Secrétariat Technique de la direction départementale de la santé	Fonds covid
Sangha	Secrétariat Technique de la direction départementale de la santé	Appui complémentaire (OMS et compagnies forestières)
Niari	Comité Départemental de la préparation et de riposte contre la covid-19	Fonds Covid
Cuvette	Coordination Départementale de la riposte à la pandémie covid-19	Fonds Covid

4. Obstacles à l'acheminement des prélèvements et à la circulation des équipes covid à l'intérieur des départements

A Madingou, l'accès à Boko-Songho, Tsiaki et Kingoué a été rendu difficile à cause du mauvais état des routes ; ce qui n'a pas facilité la circulation des équipes de riposte. Du côté de la Lékoumou, l'organe de riposte a, courant 2020, fait face à un acheminement difficile des prélèvements au Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), retardant ainsi la prise en charge consécutive aux longues attentes des résultats des tests.

5. Manque de moyens logistique

C'est le cas de la DDSSS du Niari confrontée à la non opérationnalité, pour cause d'accident, de l'ambulance consignée pour le dépôt des prélèvements à Pointe Noire. Le manque de réactifs, des moyens financiers et des équipements de protection ont rendu difficile la prise en charge.

CHAPITRE V. Constats

Les investigations ont mis en exergue plusieurs situations ayant limité la pertinence des activités en faveur de la riposte.

1. Manque de moyens financiers.

De manière générale, le renforcement des formations pour une sensibilisation à grande échelle et la prise en charge de la Covid -19 nécessitaient d'importants moyens financiers. Dans la pratique, les moyens d'intervention pour une riposte efficace et une sécurisation des populations se sont avérés insignifiants au vu des besoins énormes exprimés partout. Pour certaines localités comme Ouesso, Kinkala, Plateaux, Brazzaville Plateaux, il a été difficile de répondre financièrement aux besoins des agents évoluant aux postes d'entrée. De plus, les perturbations et la faible rémunération de leurs prestations ont été déplorées un peu partout. Heureusement, des initiatives locales ont été mises en place pour juguler certaines difficultés

2. Une Prise en charge alimentaire et médicale limitée

Bien que la gratuité de la prise en charge nutritionnelle et médicale ait été annoncée, seule la prise en charge, par l'Etat, des médicaments spécifiques pour traiter la covid 19 a été permanente. Celle des pathologies associées (maladies opportunistes) a connu beaucoup de rupture. Pour ce qui est de la nutrition au CHUB, au tout début de la pandémie, elle était à la charge du gouvernement (Coordination Nationale), partenaire contractuel de Edmond Traiteur pour nourrir les malades et les agents de la riposte. En raison du non-paiement du service, les patients et les agents ont dû se prendre en charge dès l'arrêt de l'approvisionnement par Edmond traiteur.

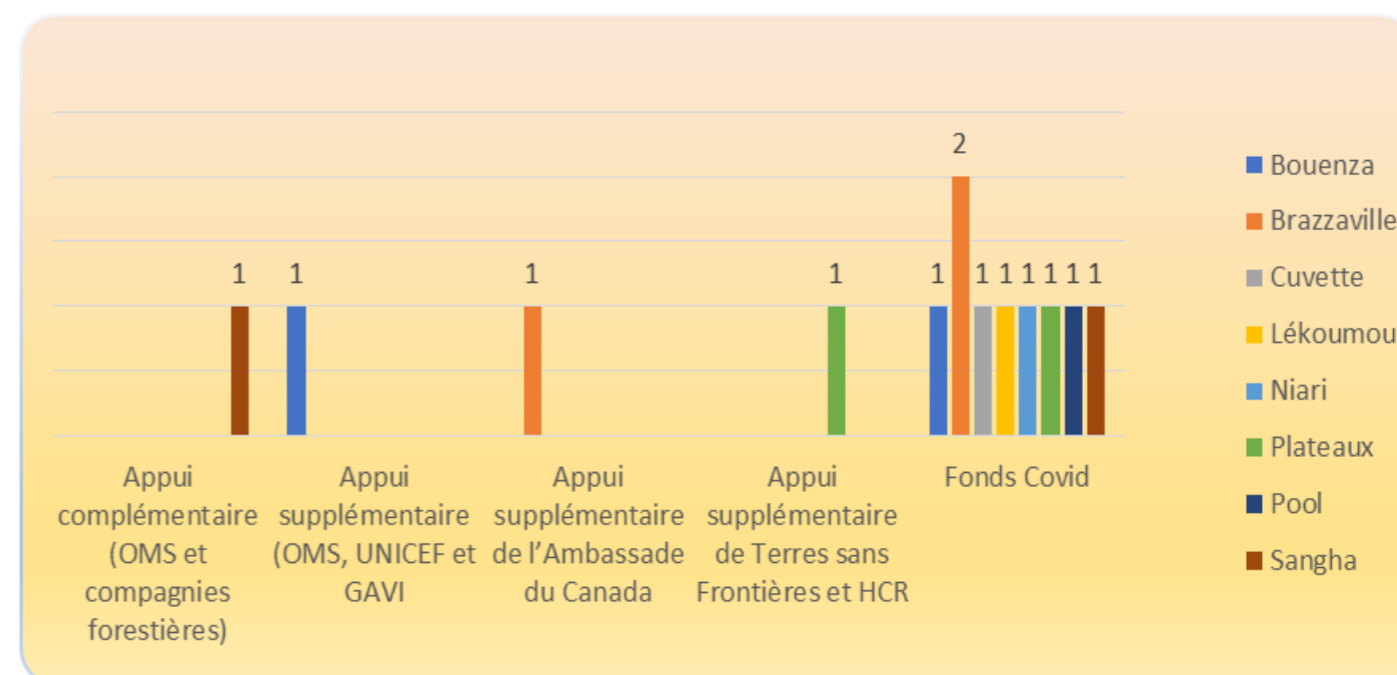
De même, les malades de la Bouenza n'ont pas bénéficié d'une prise en charge complète des médicaments. La prise en charge nutritionnelle n'a pas été effective et le département a connu de sérieux problèmes d'hébergement, car la non opérationnalité du site de quarantaine a rendu difficile l'isolement des patients.

3. Un suivi difficile des personnes contaminées et de leurs contacts

La DDSSS Pointe Noire a été confrontée au manque de financement pour agir efficacement dans le sens du suivi et de la maîtrise des personnes contaminées, du non-respect des gestes barrières par la population, de l'évasion des personnes testées positives à la covid-19 et à la non implication dans les décisions liées à la pandémie. Pour y remédier, elle s'est appuyée sur la Commission de sensibilisation de la coordination départementale pour former des membres des associations dans le respect des gestes barrières, la sensibilisation des populations dans les marchés, supermarchés, la distribution des masques aux chauffeurs de bus et taxis.

Dans les villages du Kouilou, des problèmes dans le suivi des contacts des personnes contaminées ont été évoqués. Des failles ont été constatées dans le suivi des malades. Le manque de logistique pour l'identification des malades dans les villages et l'insuffisance de frais de communication pour signaler les cas suspects ont perturbé les interventions. Face à ces problèmes, les agents de la riposte se sont limités à un nombre réduit de contacts à tracer, laissant la responsabilité aux personnes contaminées de communiquer sur leurs éventuels contacts. Ils devaient alors prendre des nouvelles des personnes contaminées traitées en isolement, soit dans les centres de santé, soit à domicile et se renseigner sur l'état de santé de leur entourage.

Graphique N° 4 : Appui reçu par les entités enquêtées



Source : Enquête PCQVP Congo 2021

1.1.1. Entités ayant divulgué le montant de l'appui financier reçu du fonds covid

Six entités dont deux de Brazzaville, une des Plateaux, Pool, Sangha et Niari ont révélé le montant de l'appui gouvernemental reçu dans le cadre de la riposte contre la covid-19.

Tableau N° 2 : Entités ayant déclaré avoir reçu un appui financier du fonds covid

Département	Bénéficiaires	Provenance	Montant
Brazzaville	Direction Départementale de la Santé de Brazzaville	Fonds Covid	27 141 50 F CFA lors de la phase préparatoire 30 000 000 F CFA pendant de la mise en œuvre de la riposte
	CHUB	Fonds Covid	25 000 000 300 000 000 (Préfinancement à rembourser par le fonds)
Plateaux	Comité technique de gestion de la covid-19	Fonds covid	10 000 000
Pool	Commission départementale de riposte contre le corona virus de Kinkala	Fonds covid	10 000 000 F CFA

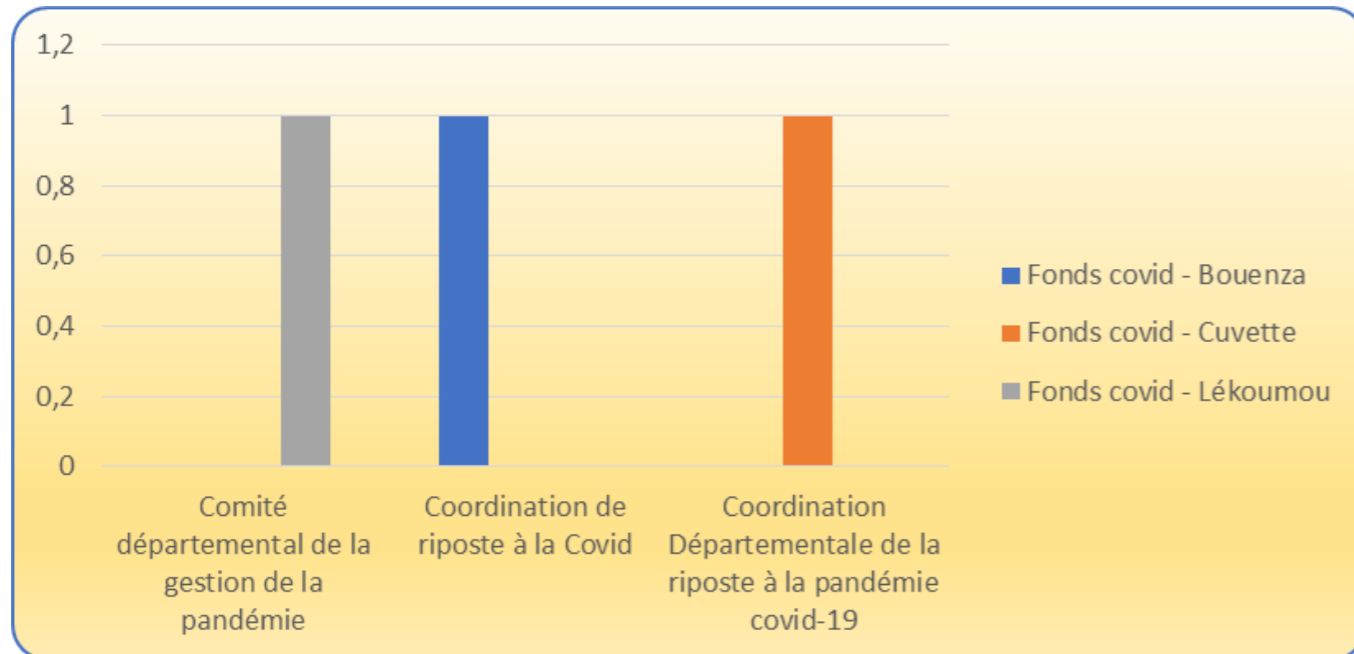
Pool	Commission départementale de riposte contre le corona virus de Kinkala	Fonds covid	10 000 000 F CFA
Sangha	Secrétariat Technique de la	Fonds covid	2 000 000
Niari	Comité Départemental de la préparation et de riposte contre la covid-19	Fonds Covid	20 000 000 F CFA

Source : Enquête PCQVP Congo 2021

1.1.2. Entités n'ayant pas divulgué le montant de l'appui reçu du fonds covid

Elles sont au nombre de trois et concernent la Lékoumou, la Bouenza et la Cuvette. Au cours des investigations menées par PCQVP Congo, les personnes rencontrées ont reconnu que ces entités ont reçu un appui financier provenant du fonds covid. Ainsi, les montants n'ont pas été divulgués pour l'appui gouvernemental dont ont bénéficié le Comité départemental de la gestion de la pandémie de la Lékoumou, la coordination de riposte à la covid de la Bouenza et la coordination départementale de la riposte à la pandémie covid-19 de la Cuvette.

Graphique N°5 : Entités n'ayant pas divulgué le montant de l'appui covid reçu



Source : Enquête PCQVP Congo 2021

1.1.3. Entités n'ayant pas divulgué le montant de l'appui reçu des autres partenaires

En dehors du CHU B qui a divulgué l'appui reçu de l'Ambassade du Canada, trois autres entités dont chacune des Plateaux, Bouenza et Sangha ont bénéficié d'un appui financier provenant des partenaires techniques. Cependant, aucune mention des sommes perçues n'a cependant été faite.

pour récompenser des efforts et risques encourus par les agents placés en première ligne afin de les maintenir dans la riposte, en attendant le paiement de leur prime.

Par ailleurs, contrairement à l'article 4 de l'arrêté n°5799/ MFPRETSS /MSPPFIFD /MES /METPFQE-MFB déterminant les modalités d'utilisation et de rémunération des personnels de santé réquisitionnés, **il a été observé, au CHU B, que les noms des personnes non impliquées dans la riposte s'étaient retrouvés sur des listes de paiement du service financier de la coordination nationale de lutte contre la covid-19. Et, le fait qu'aucune liste de présence effective du personnel réquisitionné et payé aux activités de riposte n'ait été produite lors de l'audit des dépenses covid par le MSP, a suscité des interrogations sur la maîtrise de l'identité des agents ayant effectivement accompli leur tâche et perçu la prime.**

Tableau N° 9 : Dépenses n'ayant pas de lien direct avec les activités de riposte à la Covid-19

N°	Nature de la dépense	Montant
01	Paiement des salaires des médecins coopérants cubains	216 465 000FCFA
02	Financement du séminaire des étudiants cubains (frais de mise en route des médecins formés à Cuba	32 155 000FCFA
03	Financement de la campagne de vaccination contre la Poliomyélite	224 000 000FCFA
04	Apurement d'une partie de la créance de la E2C présentée comme premier acompte au titre de la compensation de la perte de ses revenus suite à la mesure de gratuité d'électricité aux ménages	750 000 000FCFA
Total		966 465 000 FCFA

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

2.6. Réduction des primes et indemnités

En se référant à l'arrêté N° 5799/MFPRETSS/MSPPFID/MES/METPFQE/PFB du 27 mai 2020, une prime mensuelle devait être payée aux personnels de santé réquisitionnés exerçant sur le territoire national, pour la riposte à la pandémie à corona virus (covid-19). Il ressort de ce texte que les agents techniques de santé et équivalent devait percevoir **100 000 F CFA**, les infirmiers, sage-femme, laborantins et étudiant finalistes de la faculté des sciences et des écoles paramédicales ainsi que les agents de santé retraités réquisitionnés **200.000 F CFA**, les médecins, master de santé publique et administrateur de santé 300.000 F CFA. Cette prime est majorée de **50.000 F CFA** pour le personnel réquisitionné non fonctionnaire. Le paiement de cette prime est assuré par la commission finances du comité technique de la riposte, à travers le fonds Covid-19.

Sur la période sous revue, un montant total de **2 068 000 500 FCFA** dédié au paiement des primes du personnel réquisitionné dans le cadre de la riposte avait été engagé. Cependant, les échanges avec les bénéficiaires mettent en évidence un montant total de **1 006 000 000FCFA** perçu par ces derniers, soit un écart de **262 000 500FCFA** correspondant à la somme non encore perçue par le personnel réquisitionné non présenté au passage des auditeurs⁹.

Toutefois, il sied de relever que la question de la prime covid s'est posée avec acuité quant au montant perçu réellement par les agents impliqués dans la riposte. S'il a été reconnu qu'elle a été correctement payée dans la Bouenza et la Cuvette, ailleurs, cette prime a soulevé des préoccupations non seulement sur la réduction dont elle a fait l'objet et le retard pris pour son paiement, mais aussi sur la qualité des bénéficiaires. En effet, les montants inscrits dans le texte ci-dessus cité ont été revus à la baisse, et la raison évoquée par les agents du service financier de la coordination nationale de riposte serait le rattrapage du retard cumulé dans le paiement de ces primes. La réduction des primes, décidée sans base légale, n'a pas non plus amélioré le rythme des paiements demeurés inchangés jusqu'en 2021. C'est le cas du CHU B où le retard pris dans le paiement de la prime des agents réquisitionnés pour la riposte (six (6) mois d'arriérés au 25 novembre 2021) a conduit la structure à trouver des alternatives en termes d'allocation d'une petite prime d'encouragement de 50 000 F CFA

⁹Cf Rapport définitif sur la mission d'audit des dépenses exécutées par le gouvernement congolais dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la covid-19 de juin 2022. P 8

Tableau N°4 : Entités n'ayant pas divulgué le montant de l'appui reçu des autres partenaires

Département	Bénéficiaires	Provenance	Montant
Plateaux	Comité technique de gestion de la covid-19	Appui supplémentaire de Terres sans Frontières et HCR	Montant non divulgué
Bouenza	Coordination de riposte à la Covid	Appui supplémentaire (OMS, UNICEF et GAVI)	Montant non divulgué
Sangha	Direction départementale de la santé	Appui complémentaire (OMS et compagnies forestières)	Montant non divulgué

Source : Enquête PCQVP 2021

1.2. Entités n'ayant pas reçu d'appui financier

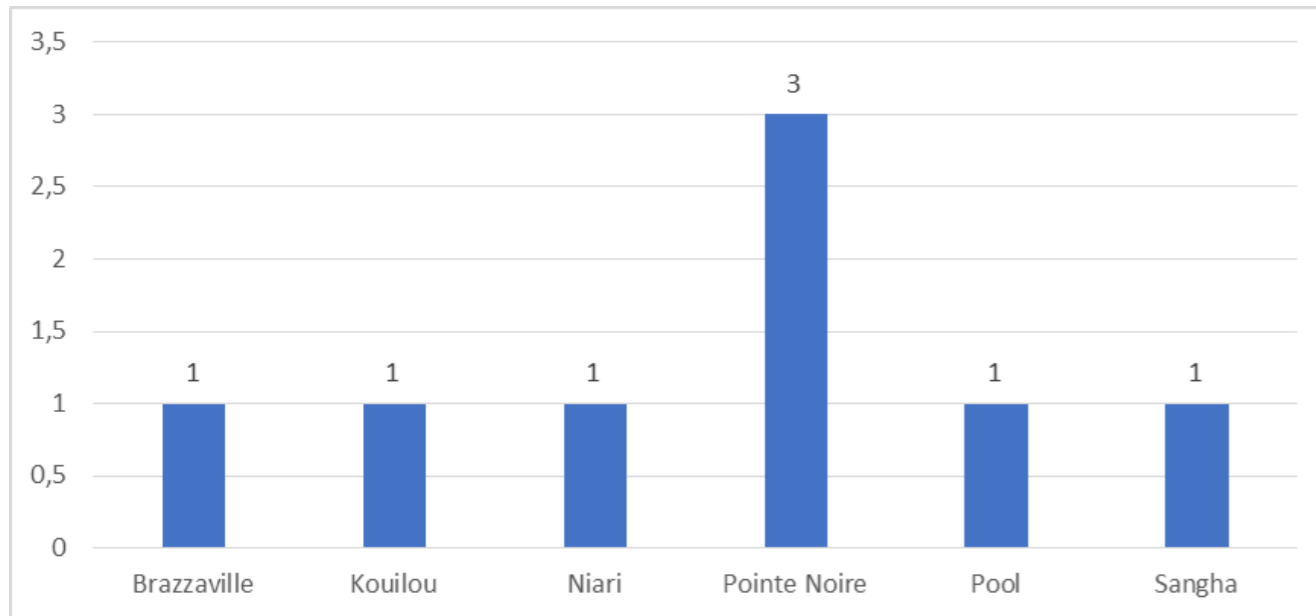
Sur l'ensemble des huit entités ayant déclaré n'avoir pas reçu d'appui financier quelconque, trois sont de Pointe Noire, notamment de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé (DDSSS) Noire, le Centre de Santé Intégré (CSI) Madeleine MOUISSOU et l'Hôpital Général (HG) Adolphe Sicé. Les départements de Brazzaville, Pool, Niari, Kouilou et Sangha ont chacun une entité n'ayant pas reçu les fonds covid.

Tableau N° 3 : Entités n'ayant pas reçu d'appui financier

N°	Département	Non bénéficiaires des fonds covid
1	Brazzaville	Hôpital de l'Amitié Sino-congolaise de Mfilou
2	Pointe Noire	Direction Départementale des Services des Soins et Santé
3	Pointe Noire	Centre de Santé Intégré Madeleine MOUISSOU
4	Pointe Noire	Hôpital Général Adolphe Sicé
5	Pool	Equipe d'Intervention Rapide de Mindouli
6	Niari	Hôpital de Base de Dolisie
7	Kouilou	Direction Départementale des Services des Soins et Santé
8	Sangha	Cellule de gestion de l'Hôpital de Base de Ouesso

Source : Enquête PCQVP 2021

Graphique N° 5 : Entités n'ayant pas reçu d'appui financier

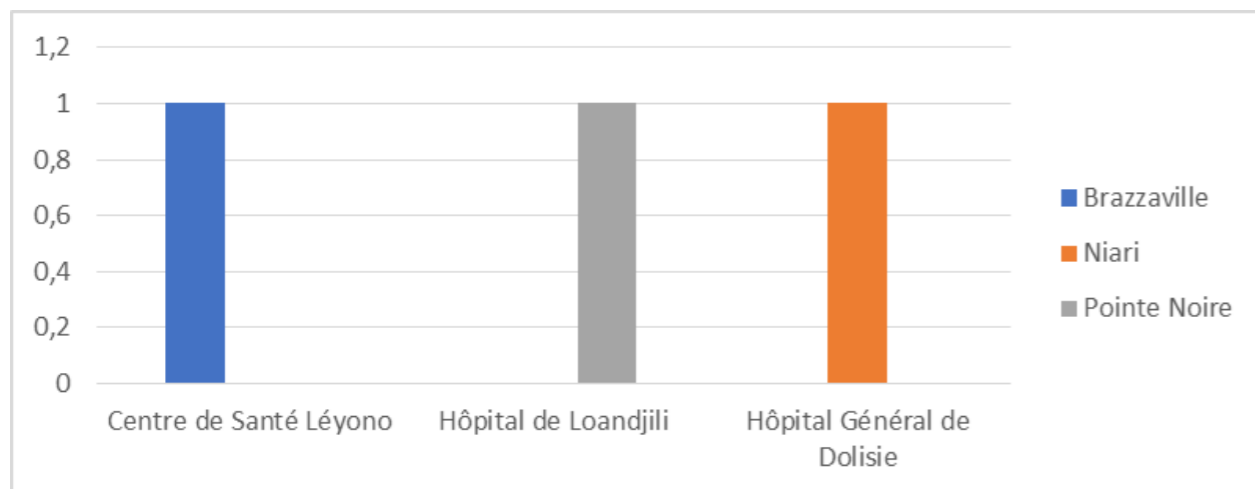


Source : Enquête PCQVP 2021

1.3. Entités ayant refusé de se prononcer sur la gestion de la riposte

Elles sont au nombre de trois. Il s'agit du Centre de Santé Léyono (Brazzaville), de l'hôpital général de Dolisie et de l'hôpital général de Loandjili (Pointe Noire). Leur refus catégorique de communiquer sur la riposte n'a pas permis aux observateurs de se faire une opinion de leur situation.

Graphique N°6 : Entités ayant refusé de se prononcer sur la gestion de la riposte



Source : Enquête PCQVP Congo 2021

2. Nature et usage de l'appui reçu par les entités impliquées dans la riposte contre la covid-19.

2.1. Le département de Brazzaville

A Brazzaville, la gestion de la riposte a concerné quatre structures sanitaires dont la Direction

Tableau N° 8 : Fonds gérés par les commissions départementales sans pièces justifiant leur utilisation

Date	Bénéficiaire	Libellé	Montant
12/06/20	Département de Brazzaville	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	30 000 000
12/06/20	Département de Pointe Noire	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	30 000 000
12/06/20	Département de la Bouenza	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	20 000 000
12/06/20	Département du Niari	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département du Kouilou	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département de la Lekoumou	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département de la Sangha	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département des Plateaux	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département de la Cuvette	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département de la Cuvette-Ouest	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département de la Likouala	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
12/06/20	Département du Pool	Appui aux besoins de fonctionnement pour la riposte au covid-19	10 000 000
Sous Total Paiements directs des commissions départementales (1)			170 000 000
05/02/21	Commissions départementales	Fonctionnements des commissions départementales	
Sous Total Paiements directs des commissions départementales (2)			80 000 000
Total			250.000.000

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

2.5. Utilisation des fonds covid pour des dépenses n'ayant aucun lien direct avec la pandémie

Une somme de **966 465 000 F FCA** provenant du fonds covid a été dépensée pour les actions n'ayant aucun lien direct avec la covid-19. Cette dépense comprend le salaire des médecins coopérants cubains, les frais de mise en route des médecins formés à Cuba, le financement de la campagne de vaccination contre la poliomyélite et l'apurement d'une partie de la créance de l'Etat à la E2C.

Tableau N° 6 : Dépenses effectuées sans preuves d'engagement

N°	Entité bénéficiaire de l'appui financier	Montant dépensé	Observation
01	Ministère des Affaires Etrangères	1 060 019 350	Absence de contrats, des marchés, des factures définitives relatives aux dépenses liées aux paiements de la société EURO WORLD SARL ETHIOPIAN. NB : Deux factures pro-forma présentées d'un montant total de 738 269 350FCFA
02	Ministère de la communication et des Médias	508 701 250	Absence de document de la part du Ministère soutenant les paiements effectués à la société BUROTOP IRIS
03	Ministère de l'Enseignement Supérieur	400 000 000	Non obtention de la documentation soutenant les dépenses relatives à ces fonds
04	Ministère de l'économie (Task Force)	259 640 000	Non obtention de la documentation justifiant l'utilisation de ces fonds
05	Primature	97 300 000	Non obtention de la documentation justifiant l'utilisation de ces fonds
Total : 2 325 660 600 F CFA			

Source : Rapport d'audit dépenses covid de Exco, Cacoges. Juin 2022

2.1.4. Réalisation d'un grand nombre de dépenses sans pièces justificatives

L'audit sur les dépenses de la covid-19 renseigne qu'un grand nombre des paiements ont été effectués sans factures définitives relatives aux paiements des fournisseurs. Il s'agit des paiements de l'ordre de **17 862 091 898 F CFA** effectués par les ministères et de **250 000 000 FFCA** réalisés par les commissions départementales de riposte.

Tableau N° 7 : Dépenses réalisées par les ministères, en l'absence des pièces justificatives

N°	Entité bénéficiaire de l'appui financier	Montant dépensé	Observation
	Ministère de la Santé et de la Population	1 424 145 379	Absence des pièces justificatives
	Ministère de la Santé et de la Population	4 622 319 525	Absence des factures définitives relatives aux paiements des fournisseurs
	Ministère en charge des Finances	6 705 230 292	Absence des factures relatives aux paiements directs des fournisseurs
	Ministère de la Défense Nationale	2 743 599 205	Absence des pièces justificatives justifiant l'utilisation de ces fonds reçus en espèce
	Ministère des Petites et Moyenne Entreprises	2 210 000 000	Absence des pièces justifiant l'utilisation de ces fonds reçus en espèce et en plusieurs tranches
	Ministère de la Communication et des Médias	92 600 000	Absence des pièces justificatives relatives aux opérations
	Ministère des Affaires Etrangères	64 197 497	Absence des pièces justificatives relatives aux dépenses effectuées
Total : 17 862 091 898 F CFA			

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022

Départementale des Soins et Services de Santé (DDSSS), le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHU B), l'Hôpital de base (HB) de l'Amitié Sino-congolaise de Mfilou et le Centre de prise en charge Léyono qui n'a pas consenti à échanger sur ses activités liées à la gestion de la covid-19.

2.1.1. La Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville

Elle a acquis une allocation de 27 141 500 F CFA dès la phase préparatoire, allocation renforcée de 30 000 000 F CFA au début de la mise en œuvre. Les sommes reçues ont servi au suivi par les équipes des Districts Sanitaires (DS) des patients à domicile, à la sensibilisation des relais communautaires, l'achat de l'hypochlorite de calcium granulé pour la désinfection, l'impression et fourniture des dépliants « Alerte et maladie de la covid-19 », la descente du préfet de Brazzaville dans les 9 arrondissements du 25 au 27 mai 2020, au suivi de la page magazine sur la prévention, l'achat de carburant des véhicules de sensibilisation de la communauté, aux réunions de coordination dans les DS, l'achat des fournitures de bureau, suivi des contacts et la motivation des équipes d'intervention rapide des DS. En matière d'équipement, le gouvernement a doté la structure de 2000 bavettes, 3000 abaisses langue, 900 caillots, 2500 équipements de protection individuelle (EPI), 4000 tubes, 4000 sacs zippe, 4000 écouvillons, 600 civières, 1500 gants, 300 litres de solution hydro alcoolique, pulvérisateurs mégaphones pour la sensibilisation de la communauté sur la covid-19.

D'autres partenaires sont également intervenus. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a fourni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) ; le Catholic Reliefs Services (CRS) et la Croix Rouge ont formé les équipes d'intervention rapide des DS en prévention et contrôle de l'infection (PCI) et doté l'Unité de gestion de l'Armée (UGA) d'intrants.

2.1.2. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHU B)

Le CHU B a bénéficié d'un appui financier de 25 000 000 F CFA au début de la pandémie, un appui matériel et technique du gouvernement et un appui de 229 000 euros de l'Ambassade du Canada qui, jusqu'en Novembre 2021, n'était malheureusement pas encore mobilisé. Sur le volet équipement, durant la pandémie, le CHU B a reçu un soutien conséquent de la part de la Centrale d'Achat des Médicaments et d'autres Produits de Santé (CAMEPS) se traduisant par la réception continue des équipements de protection individuelle (EPI) et des médicaments contre la covid-19. On y ajoutera l'appui matériel des autres partenaires en termes de lave-mains et tentes par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (l'UNICEF), masque gants, gel par plusieurs associations, personnalités politiques et partenaires techniques et financiers tel le Programme Alimentaire Mondial (PAM), des représentations diplomatiques comme l'Ambassade du Canada et des Etats-Unis (USA) etc. Cependant, Il a aussi préfinancé, sur fonds propres, des dépenses avoisinant 300 000 000 F CFA pour l'acquisition des équipements complémentaires et attendait toujours d'être remboursé lors du passage des observateurs de PCQVP-Congo en Novembre 2021.

Par ailleurs, l'entreprise BTB a réhabilité le pavillon rhumato-dermato qui a reçu le premier patient covid-19. Par la suite, ce bâtiment a été transformé en site d'isolement en 2020, puis en unité de réanimation après avoir été confortablement équipé en matériel médico technique pour la réanimation des patients covid graves par le Groupe italien ALTHEA en 2021. Le bâtiment Mère et Enfant a aussi connu un rafraîchissement des murs et la réparation de son ascenseur en 2020.

Concernant la prise en charge, le CHUB s'est occupé d'environ 150 patients graves en 2020. Malgré tout, le CHU B a déploré environ 45 décès en 2020 en raison du retard dans la prise en charge des malades, soit un peu plus de 30% des malades graves. Les personnes décédées

de Covid 19 au CHUB ont eu droit à un Enterrement Digne et Sécurisé (EDS)⁴ organisé avec l'implication de la Croix Rouge.

2.1.3. L'Hôpital de l'Amitié Sino-congolaise de Mfilou

L'hôpital de base de Mfilou n'a pas géré des fonds Covid, mais du matériel, notamment 75 lits et matelas ; 100 bouteilles d'oxygène au mois d'Août 2020, 3 respirateurs, 2 concentrateurs d'oxygène, des équipements de protection tels que masque N° 95 visières et lunettes de protection. Sur l'appui technique, 65 membres de cette structure ont vu leurs capacités renforcées sur la prévention et le PCI, par le Comité Technique. Entre Juin et Juillet 2020, l'Hôpital de Base de Mfilou a en plus bénéficié de la réhabilitation d'un bâtiment avant la prise en charge intervenue en août 2020. Ce bâtiment a été rafraîchi, un circuit d'oxygène installé et le circuit électrique refait avec un sol traité. L'OMS a doté l'HB de Mfilou d'un groupe électrogène de 250 KVA et a pris en charge la réparation de l'ancien groupe de l'hôpital. L'Unité de gestion du Ministère de la défense a doté l'hôpital d'un véhicule de direction et d'une ambulance covid-19.

2.2. Département de Pointe Noire

A Pointe Noire, les informations ont été recueillies auprès de la Coordination de la lutte contre la Covid-19 de la DDSSS, du Centre de Santé Intégré Madeleine MOUISSOU et de l'Unité de prise en charge de la covid-19 de l'Hôpital Général Adolphe Sicé. A l'hôpital général de Loandjili par contre, les observateurs ont essuyé un refus de collaboration.

2.2.1. La Coordination de la lutte contre la Covid 19 de la DSSS Pointe Noire

La Coordination départementale de la lutte contre la covid-19 de Pointe Noire n'a bénéficié d'aucun appui financier. De plus, elle n'a pas été associée à la mise en œuvre des décisions telles que la réquisition de l'Hôtel la Concorde et la fourniture du matériel ou des médicaments dans certains hôpitaux.

2.2.2. Le Centre de Santé Intégré Madeleine Mouissou

Loin de bénéficier d'un appui financier, le site de prise en charge des malades de coronavirus du Centre de Santé Intégré (CSI) Madeleine MOUISSOU a acquis, du ministère de la défense, du matériel tels des combinaisons, des masques, 3 cartons de 100 lunettes de protection ; et de la part de la DDSP, 2 stéthoscopes, 2 respirateurs mobiles, 2 respirateurs fixes, 46 lits 2 appareils d'apnée de sommeil, masques (L6) (M8) 2 cartons de tuyaux de respiration. Ainsi, le comité de gestion a exprimé des besoins pris en compte par la coordination nationale. S'agissant de l'appui matériel, il concerne des respirateurs portatifs pour les ambulances, une ambulance, 5 thermos flashs, des tables box, 5000 masques chirurgicaux, 4000 boîtes de 10X10 de paracétamol, 3 cartons de masques. Réquisitionné par le gouvernement, le Site de prise en charge des malades de coronavirus du CSI Madeleine MOUISSOU a bénéficié d'une réhabilitation de bâtiment par PERENCO. Ce site a pris en charge, en 2020, 111 cas dont 6 transférés à Adolphe Sicé. A la date du 24 novembre 2021, 100 guérisons étaient enregistrées et aucun décès. Le pourcentage élevé de guérisons s'explique par la méthode consistant à imposer aux patients la prise des médicaments en présence du médecin traitant et par leur prise en charge totale. En effet, le constat est que certains patients jetaient les capsules de médicaments sous les lits, refusant de prendre ce traitement.

2.2.3. L'Unité de prise en charge de covid-19 de l'Hôpital Général Adolphe Sicé

Elle a bénéficié d'un appui en matériel venant du Fonds National de Solidarité pour la lutte contre la pandémie à Covid-19 et de l'OMS. Cet équipement de qualité, était constitué de tensiomètres, lunettes, gants, masques, respirateurs fixes et mobiles, thermo flashs et médicaments. De plus, l'hôpital a bénéficié de la réhabilitation des bâtiments par la

⁴La dépouille partant du centre de covid au cimetière sans passer par le domicile

2. Préoccupations soulevées par la gestion des fonds covid

Les données collectées par le cabinet d'audit Exco CACOGES en 2022 mettent en évidence plusieurs observations relevant des marchés publics et contrats conclus par le MSP. De plus, des préoccupations résultant de la gestion par d'autres entités ont également été soulevées aussi bien par le rapport d'audit que par l'enquête de PCQVP Congo.

2.1. Préoccupations liées aux marchés et contrats conclus par le Ministère de la Santé dans le cadre de la riposte contre la covid-19

2.1.1. Non-respect des dispositions des articles 74 et 98-2 du code des Marchés publics

Des marchés de l'ordre de **6 665 123 835 F CFA** ont été conclus sans l'autorisation préalable spéciale de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) exigée par l'article 74 du code des marchés publics. En plus, certains marchés ont même été exécutés avant la conclusion des contrats, violant ainsi l'article 98-2 qui dispose que : « Tout marché public fasse l'objet de conclusion de contrat avant le commencement de son exécution ».

2.1.2. Absence de contractualisation des relations avec les tiers

Les résultats de l'audit du cabinet Exco Cacoges révèlent que le MSP a effectué des paiements de **5 391 850 288 F CFA** en violation de l'article 22 du décret N° 2009-230 du 30 juillet 2009 réglementant les modalités d'exécution de la dépense publique. En effet, cette somme a été payée sans que les relations avec les tiers bénéficiaires soient formalisées ni par une commande, un contrat, un marché ou encore une décision d'engagement de la dépense.

2.1.3. Insuffisance dans la documentation de certains marchés Publics

Les constatations faites attestent que des paiements ont été effectués sans preuves d'engagement et en l'absence de certains éléments faisant partie intégrante de certains marchés conclus avec des tiers. Il s'agit des bordereaux des prix unitaires ; de la notification d'attribution de quatre (04) marchés d'un montant global de **2 566 255 800 F CFA** ; des cahiers de clauses techniques de vingt-trois (23) marchés d'un montant total de **10 178 018 777 F CFA**. L'absence de procès-verbaux de réception de certains marchés déclarés livrés par le MSP et dont le montant s'élève à **12 944 178 591 F CFA** a également été signalée.

Ainsi, PCQVP Congo a pu noter plusieurs irrégularités⁷ au code des marchés publics, notamment l'absence de cadre de sélection des tiers⁸, l'absence de mise en concurrence minimale avec au moins trois factures pro-forma, l'absence de bon de commande (ou lettres de commande, marchés ou contrats signés) pour les marchés publics, ou encore l'absence des marchés conclus avec les sociétés bénéficiaires des paiements.

Par ailleurs le ministère des Affaires Etrangères, le ministère de la Communication et des Médias, le ministère de l'Enseignement Supérieur, le ministère de l'Economie (Task force) et la Primature ont également effectué des paiements sans apporter la preuve d'engagement des bénéficiaires.

⁷Le non-respect des dispositions du décret n°2009-230 du 30 juillet 2009 réglementant les modalités d'exécution des dépenses de l'Etat et l'arrêté 10978 MFBPP-CAB fixant la composition des dossiers de dépenses de l'Etat.

⁸L'absence de contractualisation des relations avec des tiers.

CHAPITRE IV. Analyse des moyens mobilisés pour lutter contre la pandémie

Le rapport d'audit sur les dépenses exécutées par le gouvernement dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 donne un aperçu des dépenses réalisées au cours de la crise sanitaire (Mars 2020 à Mars 2021). Il ressort de ce rapport que le Fonds National de Solidarité dit Fonds Covid-19 a été alimenté à hauteur de **40 021 911 599 F CFA**⁵ dont **37 333 051 599 F CFA** provenant des ressources financières mobilisées par l'Etat et **2 688 860 000 F CFA**⁶, des partenaires techniques et financiers. Mobilisées essentiellement pour les activités de la riposte, ces ressources ont aussi été utilisées pour des dépenses n'ayant aucun lien avec la pandémie. Tel est le cas des **216 465 000 FCFA** engagés par le Ministère de la Santé pour le **paiement des salaires des médecins coopérants cubains ; 32 155 000 FCFA** des frais de **mise en route des médecins formés à Cuba ; 224 000 000 FCFA** pour le financement de la **campagne de vaccination contre la poliomyélite** et **750 000 000 FCFA** pour le paiement d'un « acompte sur consommation Etat » auprès de Energie Electrique du Congo (EEC ou E2C), présenté comme premier acompte au titre de la compensation de la perte de ses revenus suite au non-paiement des factures pendant la pandémie.

1. Ventilation des fonds covid

Il ressort de l'analyse du rapport d'audit des dépenses covid que les fonds mobilisés pour la lutte contre la covid ont été affectés à 11 ministères, deux institutions et au Trésor Public.

Tableau N° 5: Ventilation des fonds covid par Ministère et institutions

N°	Structure bénéficiaire	Montant
1.	Ministère de la Santé et de la Population (MSP)	22 611 918 235 FCFA
2.	Ministère des Finances, du Budget et du	7 730 634 970 FCFA
3.	Ministère de la Défense Nationale et le Ministère de	2 743 599 205 FCFA
4.	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises	2 210 000 000 FCFA
5.	Ministères des Affaires Etrangères	1 060 019 350 FCFA
6.	Ministère de la Communication et des Médias	783 701 250 FCFA
7.	Energie Electrique du Congo	750 000 000 FCFA
8.	La Congolaise Des Eaux	650 000 000 FCFA
9.	Ministère de l'Enseignement Supérieur	400 000 000 FCFA
10.	Ministère de l'Economie (Task Force)	259 640 000 FCFA
11.	Ministère des Affaires Sociales	200 000 000 FCFA
12.	Primature	97 300 000 FCFA
13.	Cour Suprême	15 000 000 FCFA
14.	Trésor Public (retenues de la source)	510 098 589 FCFA
	Total	40 021 911 599 F CFA

Source : Rapport d'audit dépenses covid 2022 CACOGES ...

⁵Source : Rapport définitif sur la mission d'audit des dépenses exécutées par le gouvernement congolais dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la covid-19 de juin 2022. Cabinet Exco cacoges P 8

⁶Prêt de la Banque Mondiale : 1 585 780 000 F CFA

Appui Fonds Mondial, 528 080 000 F CFA

Appui Alliance Internationale de la vaccination (Gavi) 575 000 000 F CFA.

médicaments. De plus, l'hôpital a bénéficié de la réhabilitation des bâtiments par la coopération libanaise et palestinienne. En revanche, la Croix Rouge a appuyé l'Unité dans le contrôle de l'infection, la prévention de la contamination et l'inhumation des morts de covid-19.

En outre, les membres de l'Unité de riposte ont été formés sur le lavage de main, le port de l'équipement de protection, la désinfection des lieux et la prise en charge des malades à covid-19. Malgré les efforts fournis dans la prise en charge, l'HG A Sicé a enregistré environ 1000 cas en 2020. Toutefois, le nombre de décès n'a pas été révélé.

2.3. Le Département du Pool

2.3.1. La Commission Départementale de riposte contre le corona virus du Pool

Elle a reçu, du Fonds national de lutte contre la pandémie à Covid-19, un appui financier et matériel. Le montant de l'appui financier s'élève à 10 millions de FCFA. Ce fonds directement alloués à la Direction Départementale des Soins et Services de Santé a servi à la sensibilisation et la surveillance épidémiologique. Les informations sur le matériel n'ont pas été rendues disponibles sans autorisation préalable du Préfet du Pool. En plus, Kinkala a bénéficié de la mise à disposition d'un local pour la prise en charge des malades, à l'hôpital Mère et Enfant et d'un renforcement des capacités des agents et des membres de la commission de riposte par la Commission Technique Nationale. Malgré cette préparation, les 18 contaminés identifiés en 2020 dans le département ont été pris en charge à Brazzaville.

2.3.2. L'Equipe d'intervention rapide de Mindouli

L'Equipe d'intervention rapide de Mindouli a bénéficié d'un appui matériel de l'OMS, sans autre détail, ni autre forme d'énumération.

2.4. Département de la Bouenza

La Coordination de Riposte à la Covid-19 de la Bouenza a reçu un appui matériel et financier dont le montant n'a pas été révélé. Ce financement lui a permis d'organiser des séminaires, campagnes de sensibilisation dans tous les districts, communes et communautés urbaines et la confection des bavettes.

L'appui matériel par contre se décline en acquisition des milliers de bavettes stérilisées, des kits alimentaires pour les personnes vulnérables, des thermo flash pour contrôler les passagers entrants et sortants dans les différents districts du département, du matériel médical pour la prise en charge des malades à Covid-19, de l'équipement de protection pour le personnel soignant. Ce financement a aussi servi à payer les membres de la commission de coordination et au contrôle/surveillance des mesures barrières, au fonctionnement de la commission et au déplacement de quelques membres de la commission dans les localités enclavées. On note, entre autres, l'aménagement d'un local à l'hôtel Foula Palace de Madingou en Octobre 2020.

Dans la Bouenza, 29 malades ont été pris en charge pour 28 guérisons et un décès. Madingou, quant à lui, a pris en charge 07 malades de Covid 19. Parmi les 07 malades, 03 sont décédés et les obsèques ont été prises en charge par l'Etat. Des appuis matériels (cartons de masques par l'OMS UNICEF et GAVI et des vaccins Sinopharm et Spoutnik respectivement par la Chine et la Russie) et financiers non révélés des partenaires comme OMS, UNICEF et GAVI ont également été signalés.

2.5. Département de la Lékoumou

Le Comité départemental de riposte à la Covid-19 de la Lékoumou a reçu **10 000 000 FCFA** ayant servi à la sensibilisation, la communication à travers les médias locaux, la formation des

relais communautaires et la désinfection des administrations et des marchés. Le département a acquis des lots de bavettes, des équipements de protection individuelle, des pulvérisateurs, des désinfectants, des baffles, des mégaphones, des affiches, des banderoles et des prospectus. En outre, l'OMS a fourni des cache-nez, équipement de protection, gels et bavettes. La localité a aussi bénéficié de la réhabilitation d'un local pour la prise en charge des malades à covid-19. Le renforcement des capacités du personnel soignant, la formation des membres du comité départemental de riposte par l'OMS et le ministère sont autant d'activités réalisées en 2020 dans le cadre de la riposte à Sibiti. En définitive, cette mobilisation a permis au département de faire face à la situation, car à la date du 25 septembre 2020, le département a présenté la situation pandémique de 06 contaminées, 06 guérisons et 0 décès.

2.6. Département des Plateaux

Le Comité départemental de gestion de la pandémie Covid-19 des Plateaux et la Commission technique de gestion de la covid-19 ont reçu un appui financier de **10 000 000 F CFA** venant du Fonds National de la Lutte contre la Covid-19, et d'un appui financier supplémentaire de Terre sans frontières et du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) dont le montant n'a pas été divulgué. Ce financement a servi à la sensibilisation de la population sur les gestes barrières, l'ouverture d'un poste de contrôle mixte à la frontière avec le Gabon à Impini, l'achat de 2 motos Jakarta, nutrition des 2 équipes (santé et force publique), descentes dans les onze districts des Plateaux pour la sensibilisation, et la mise à disposition des fonds aux Sous-Préfets et Maires. Par ailleurs en matériel, les deux structures ont bénéficié d'une dotation composée d'un automate PCR, du matériel de protection (bavettes EPI, lunettes de protection, civières, gels hydro alcooliques savons, eau de javel pulvérisateurs, réception de 4 RHU, affiches, dépliants flyers, dispositifs de lavage de mains et gants. En outre, la structure a bénéficié d'une mise à niveau se traduisant par la réhabilitation d'un local. Cela a permis de prendre en charge les 34 cas du département (Gamboma et Bouemba).

2.7. Département du Kouilou

La Direction Départementale des Soins et Services de Santé du Kouilou a acquis, à travers sa Commission de prise en charge interdépartementale, du matériel composé de kits de protection (masques). Les districts sanitaires du Kouilou ont bénéficié d'un appui technique avec la formation par l'OMS de 40 relais communautaires sur des prés requis pour la sensibilisation des communautés. Trois (3) équipes d'intervention rapide ont été mises en place. En juin 2020, le personnel de santé a également été formé sur les stratégies d'intervention à la pandémie.

2.8. Département de la Sangha

2.8.1. Le Secrétariat Technique de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de la Sangha a bénéficié d'un appui financier de **2 000 000 F CFA** du Fonds National pour la Lutte contre la covid-19. Celui-ci s'est avéré insuffisant puisque très peu d'activités programmées ont pu être réalisées. Par ailleurs, le non-paiement des acteurs impliqués dans la riposte a conduit à la démotivation des agents dédiés à cette tâche. Un appui financier supplémentaire dont le montant n'a pas été révélé et du matériel venant de l'OMS et des Compagnies forestières sont également à noter. Les fonds reçus ont également servi à l'aménagement du local de l'Unité d'Analyse Biologique (UAB) à Ouessou.

L'appui matériel se compose des lits en bois, matelas, masques de fabrication artisanale, ambulance, dispositifs de lavage des mains. De plus, la structure a bénéficié d'un appui technique de l'OMS, Médecins d'Afrique et l'ONG New Light.

Sur les 160 malades reçus tous ont été déclarés guéris.

2.8.2. L'Hôpital de Base de Ouessou

La cellule de gestion de l'hôpital de base de Ouessou a bénéficié d'un appui matériel venant du Fonds National de lutte contre la covid-19. Ce matériel était composé de 2000 masques, 10 000 masques chirurgicaux 1000 équipement de protection individuelles, 200 lunettes de protection, individuelles, 200 lunettes de protection, 10 thermos flash, 1 PCR portable, 200 kits de prélèvements, 15 combinaisons UU, 48 gel hydro alcoolique, 10 000 bavettes et 6 obus d'oxygène. L'acquisition du matériel de riposte à la pandémie a permis de réduire considérablement les risques de contamination et sensibiliser la population sur la nécessité de respecter les gestes barrières. Les différentes formations techniques ont remis à niveau les capacités sur plusieurs thématiques concernant la prise en charge des cas Covid-19.

Cependant, le non-paiement des per diem des agents affectés à la riposte a conduit au relâchement des activités au niveau de l'Hôpital de Base de Ouessou.

2.9. Département du Niari

Le Comité Départemental de la Préparation et de Riposte contre la Covid-19 du Niari a reçu **20 000 000 F CFA** dont l'utilisation n'a pas été divulguée. L'appui matériel comprenait une dotation en équipement de protection individuelle et 7 mégaphones. En outre, l'équipe Covid de l'Hôpital de base de Dolisie a reçu des planches de la part de la Mairie de Dolisie. Cet hôpital a enregistré 5 cas transférés à l'Hôpital Général de Dolisie.

2.10. Département de la Cuvette

La Coordination départementale de la riposte à la pandémie covid-19 de la Cuvette a bénéficié d'un appui financier de l'Etat et de l'OMS dont les montants n'ont pas été divulgués. Un appui matériel comprenant des Equipement de protection individuelle (EPI), gel hydro alcoolique, chlore, désinfectant bavettes, visières, dispositifs de lavage de mains, savon gel et protège-pieds et un appui technique des agents de santé de tout le département de la Cuvette matérialisé par les formations de plus de 124 agents sur la prise en charge de la Covid-19, de la surveillance des cas, des mesures barrières et des définitions opérationnelles ont été signalés. La Cuvette a pris en charge 22 patients en ambulatoire à Owando. Les malades ont partiellement été pris en charge par l'Etat (gratuité des médicaments), le volet nutrition étant à la charge du patient. Aucun décès n'a été enregistré.